

---

# Compte-rendu de la Permanence Estivale

---

ND/Ar

Réunion du  
3 août 2020

Présents : Rabah BENALLAH (administration), Mathieu COCQ (revendicatif), Jean Edmond COATRIEUX (vie syndical), Fabien COATRIEUX (communication), Mohammed LOUNAS (International), Vincent GAUTHERON et Nathalie VERDEIL (permanence confédérale)

## ACTUALITE :

Un point a été effectué sur le suivi des travaux de la semaine dernière. 4 sujets ont fait l'objet d'un communiqué de presse : la sortie des chiffres du chômage, le dispositif « transitions professionnelles », la disparition de Gisèle Halimi, les enjeux climatiques et sociaux. 4 notes ont été adressées aux organisations : le compte rendu de la multilatérale au ministère du travail « industrie/compétences (27/07), les accords de suppression d'emploi ou le chantage à l'emploi (28/07), le compte rendu de la discussion au Ministère de la Transition Ecologique avec la convention citoyenne sur le climat (30/07), un point sur les évolutions liées au dispositif d'activité partielle (30/07).

La permanence assurera le suivi de l'actualité : transmission du communiqué CGT AFPA concernant la décision du tribunal administratif dans son jugement en date du 23 juillet 2020, qui annule la décision d'homologation du PSE de l'AFPA par la Direccte en date du 13 décembre 2019 ; vigilance sur la situation d'Anthony Smith et communiqué si besoin.

## ELECTIONS TPE :

Les deux recours engagés contre les dépôts de candidatures aux élections TPE du STIC et du SAMUP ont été gagné. Les deux syndicats ont la possibilité d'aller en cassation. A réception du détail du jugement une note sera adressée aux organisations développant les arguments de la CGT.

Concernant la campagne CGT, du nouveau matériel sera à disposition des organisations à partir de la première semaine de septembre à savoir : des affiches dans plusieurs formats, des autocollants, un 4 page TPE emploi et un 4 page TPE apprentis. Une annonce sera faite dans une lettre du jour.

## **JOURNEE D'ACTION ET DE GREVE DU 17 SEPTEMBRE :**

La permanence retransmettra l'outil confédéral de suivi et demandera une attention particulière à son utilisation. Les remontées étant indispensables aux AG de rentrée déjà programmées comme à l'alimentation de l'assemblée confédérale du 25 Août.

## **COLLECTIF JUSTICE DES ENFANTS :**

Dans le cadre du collectif unitaire sur la justice des enfants, la permanence a émis un avis favorable à la demande du collectif CGT à savoir l'envoi d'un courrier unitaire pour demander une audience commune au nouveau ministre de la justice. Nous y porterons entre autre l'abandon du projet de code pénal de justice des mineurs et des propositions communes pour une politique éducative et émancipatrice.

**PERMANENCE ESTIVALE (SEMAINE 33)**

**Véronique MARTIN**